

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
17 avril 2018Date d'affichage
30 avril 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Séance du 23 avril 2018

Le lundi 23 avril 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Didier CHALAS, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Néant

Etaient absents : Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Sylvie VACHON.

PERSONNEL COMMUNAL :**Transformation d'un poste d'adjoint d'animation (avancements de grade)**

Le cadre d'emplois des adjoints d'animation (catégorie C) comprend trois grades.

Le Maire propose un agent à l'avancement pour cette année 2018 à la Commission Administrative Paritaire : M. Franck PEVILLIER, et demande au Conseil municipal de transformer le poste qu'il occupe, pour pouvoir le nommer. Cette transformation de poste relève de la compétence du Conseil municipal. Le Maire ajoute que les advancements de grade, contrairement aux promotions internes, ne sont pas soumis à quotas.

Le Conseil municipal, après exposé du Maire et sous réserve de l'avis de la CAP,

ACCEPTE de transformer le poste occupé par M. Franck PEVILLIER,
DECIDE à compter du **1^{er} juillet 2018** :

- de créer un poste d'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE à temps complet,
- de supprimer un poste d'ADJOINT D'ANIMATION à temps complet.

CHARGE le Maire de prendre l'arrêté de nomination subséquent.
INSCRIT la dépense au budget primitif 2018.

Le Conseil approuve à l'unanimité.



Le Maire d'Alex,
Gérard CROZIER